



**PRÉFET
DE L'EURE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
des territoires et de la mer



ALERTE SÉCHERESSE

Les niveaux observés sur certains cours d'eau ont atteint le niveau d'alerte pour 6 bassins sécheresse du département de l'Eure :

Avre amont, Risle amont, Iton amont et aval, Eure aval et Marais Vernier.
Des mesures de restriction sont mises en place à destination des utilisateurs et usagers de l'eau :



LAVAGE DES VÉHICULES
Interdit à domicile
et aux rouleaux en station*

* Lavage haute pression
reste autorisé



REMPLISSAGE - MISE À NIVEAU
PISCINES et PLANS D'EAU
Interdit



ARROSAGE des pelouses,
espaces verts, parterres,
jardins, potagers
Interdit de 11h à 18h



IRRIGATION par ASPERSION
Interdit de 11h à 18h



LAVAGE des VOIERIES,
TERRASSES, FAÇADES
Interdit**

** sauf par collectivités ou
professionnels

La situation complète départementale et le détail des mesures de restrictions / interdictions applicables aux différents usages, sont consultables sur le site de la préfecture de l'Eure et sur l'outil national PROPLUVIA
<https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/>

NIVEAUX DE GRAVITÉ



Vigilance sécheresse



Alerte sécheresse



Alerte renforcée sécheresse



Crise sécheresse

Arrêté du 19 juillet 2022 activant l'alerte sécheresse sur 4 bassins
Arrêté du 4 août 2022 activant l'alerte sécheresse sur 2 bassins

Pour suivre l'actualité relative à la sécheresse
dans votre secteur,
consultez le site internet de la Préfecture de l'Eure
(www.eure.gouv.fr) ou flashez ce code QR

